

STEPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORET,
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

THIERRY MANDON
SECRETAIRE D'ETAT
CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE
AUPRES DE LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AXELLE LEMAIRE
SECRETAIRE D'ETAT
CHARGEE DU NUMERIQUE
ET DE L'INNOVATION
AUPRES DU MINISTRE
DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 10 janvier 2017 N°103

## De nouvelles actions en faveur d'une agriculture conjointement connectée et durable : Présentation du rapport "AgGate – Un portail de données pour l'innovation en agriculture" à Stéphane LE FOLL et Axelle LEMAIRE

Les ministres de l'Agriculture, de la Recherche, du Numérique et de l'Innovation ont souhaité souligner l'importance stratégique du numérique pour l'agriculture française. L'agriculture, comme le reste de l'économie, est en effet désormais connectée. Il y a là une transition à accompagner que le Gouvernement entend soutenir, en particulier au bénéfice de l'évolution vers l'agro-écologie de notre agriculture. Cela s'inscrit dans les objectifs de la loi pour une République numérique et de la Stratégie Nationale de Recherche.

Pour toutes ces raisons, les ministres en charge de l'agriculture, du numérique et de l'innovation ont confié une mission à Jean-Marc BOURNIGAL, Président d'IRSTEA, portant sur la mise en place d'un portail de données agricoles au service d'une agriculture conjointement connectée et durable, par et pour les agriculteurs. Cette mission constitue l'une des huit actions du Plan « Agriculture –Innovation 2025 » lancé le 29 février 2016 pour relever le défi de la multi-performance en mobilisant pleinement la créativité et l'énergie du monde agricole.

Les conclusions de la mission ont été présentées ce mardi 10 janvier 2017 à Stéphane LE FOLL et Axelle LEMAIRE.

Ce rapport fait suite aux missions "Agroéquipements" et "Agriculture – Innovation 2025". Il résulte de deux ans d'un travail partenarial avec des acteurs agricoles et non agricoles, en France et en Europe.

La mission souligne une réelle attente des acteurs français et européens de mise en œuvre rapide d'un portail visant à mutualiser et valoriser des données agricoles largement morcelées. Dans un contexte mondial de concentration des données disponibles, il devient urgent pour l'agriculture française de s'approprier leur maîtrise.

A l'issue de l'entretien, les ministres ont décidé :

que le rapport serait présenté à la profession lors de la prochaine réunion du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole afin de partager les enjeux de l'open data avec l'ensemble de la profession;



- de la création d'une délégation ministérielle au numérique au sein du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Son objectif sera, en partenariat avec le secrétariat d'Etat au Numérique et à l'Innovation, et le secrétariat d'Etat à l'enseignement supérieur et à la recherche, d'organiser la mise en accessibilité des données publiques du ministère et d'accompagner, la profession dans la mise en place d'un portail de partage de données;
- ➤ le lancement d'une première action d'animation sous la forme d'un "Vision Camp" lors du prochain Salon International de l'Agriculture. Cet événement prendra la forme d'un atelier visant à faire émerger une vision collective autour de grands enjeux partagés, mobilisera des acteurs agricoles et non-agricoles de tous les horizons

Ces premières actions concrètes favoriseront la structuration du portail par la profession, et permettront d'accompagner les futures startups agricoles de la « French Tech ».

Une fois le portail français mis en place, un passage à l'échelle européenne sera recherché pour généraliser cette initiative et lui donner toute l'ampleur qu'elle mérite. L'enjeu est de taille et il mérite une mobilisation collective à tous les niveaux : il s'agit de conforter le *leadership* et le rayonnement de l'agriculture française et européenne dans le monde.

## **Contacts presse:**

 Cabinet de Stéphane LE FOLL
 01 49 55 59 74

 Cabinet de Thierry MANDON
 01 55 55 84 24 

 Cabinet d'Axelle LEMAIRE
 01 53 18 44 50

<u>cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr</u> <u>secretariat.presse@recherche.gouv.fr</u> sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr